

# Relation prestataires et agences

Les recos pour une collaboration réussie !

Chères Partenaires,

Tous les jours, nous devons faire preuve d'agilité, de créativité, de responsabilité : faisons en sorte que nos relations soient les plus bienveillantes possibles. Nous sommes tous engagés sur un même chemin, alors plus que jamais la solidarité entre nous doit primer.

Ce guide pratique vous donnera les clés qui nous permettront de tous gagner en confort de travail.

## Reco n°1

### Considérez votre agence comme un partenaire !

Votre agence est apporteuse d'affaires, ne la court-circuitiez pas.  
Sans prestataire pas d'événement, mais sans agence, pas d'événement non plus !



## Reco n°2

### Soyez transparents et éthiques !

Si vous réalisez que vous êtes déjà consultés sur le même dossier, faites-le savoir à votre interlocuteur (sans nécessairement nommer les agences concurrentes).  
N'hésitez pas non plus à prévenir l'agence si son client vous contacte directement.



## Reco n°3

### Valorisez vos engagements RSE !

Soyez en mesure de prouver vos engagements en termes de RSE et n'hésitez pas à être force de proposition !



## Reco n°4

### Accompagnez l'agence dans la définition de ses besoins !

Fournissez à l'agence tous les outils qui pourront faciliter vos échanges : un modèle de prise de brief, vos grilles de prix, votre calendrier idéal, votre méthodologie éprouvée...



## Reco n°5

### Garantissez la bonne fin et annoncez dès le départ les spécificités de vos CGV

Pour gagner en efficacité et éviter les mauvaises surprises, accompagnez l'agence dans la bonne compréhension de vos CGV.  
Démontrez les moyens mis en œuvre pour garantir la bonne fin de votre intervention.



## Reco n°6

### Osez échanger avec l'agence sur vos modes de rémunération

Pour éviter les cumuls de marges disproportionnés, et pour simplifier la lecture pour le client final, partageons nos visions budgétaires.



## Reco n°7

### Sortez du cadre !

Soyez pro-actifs, n'hésitez pas à faire des propositions alternatives au cahier des charges initial, vos conseils et vos idées seront toujours les bienvenus !



## Reco n°8

### Affichez votre responsabilité

Vous devez être en règle avec vos obligations légales selon votre activité.  
Si vous pratiquez la sous traitance, il est important d'en informer l'agence.



## Reco n°9

### Ajustez votre communication avec l'agence !

Pour communiquer sur un événement, demandez l'autorisation à l'agence et assurez-vous d'avoir les bons éléments de langage, sans oublier de la citer.

